

Rapport d'activités

mars 2021 - mars 2022

Par Martine Bourlier, secrétaire nationale

En mars 2021, comme l'année précédente, le congrès de l'USP n'a pas pu avoir lieu du fait de la situation sanitaire. Il a été remplacé par une AG et s'est tenu finalement en juin 2021 à Rouen.

Notre congrès se tient au moment où la pandémie semble marquer le pas, mais est remplacée par une situation mondiale anxiogène avec la guerre en Ukraine. Il a lieu à quelques semaines de l'élection présidentielle, marquée par une campagne qui n'a pas permis de parler de tous les sujets en particulier ceux qui concernent la santé.

La situation des hôpitaux reste extrêmement difficile.

En psychiatrie, la situation s'est encore dégradée de manière d'autant plus importante que la situation sanitaire, les confinements et les mesures pour répondre à cette situation ont encore amplifié la souffrance psychique de nombreux français.

Devant cette situation, le gouvernement propose des soins au rabais avec la possibilité de bénéficier de quelques consultations remboursées par la Sécurité sociale avec des psychologues libérales payées au minimum.

Le choix du thème de notre congrès autour de la question du collectif a émergé après les questions évoquées lors des CN : nécessité de défendre des positions très attaquées, qu'en est-il de la servitude volontaire ? Est-ce que négocier c'est se soumettre ou une tactique ? L'importance d'être plusieurs.

Cette année a été marquée par le décès d'Alain Chabert qui nous a laissé un grand vide. Ses analyses et ses réflexions toujours percutantes nous manquent. Un hommage lui a été rendu à Chambéry le 23 octobre 2021 où plusieurs membres de l'USP ont pu être présents.

Sur le plan du fonctionnement syndical

18 conseillers nationaux dont 2 nouveaux (Patrick Chemla et Jérémie Marquet) constituent le CN et ont participé aux conseils nationaux (25 avril, 25 mai, 5 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre 2021, 23 janvier et 17 février 2022).

Les membres du CN absents et les adhérents ont pu participer aux CN grâce à la possibilité d'utiliser Zoom.

Le bureau élu après le congrès comprend :

- présidente : Delphine Glachant
- vice-présidents : Alain Abrieu, Pascale Beau, Pascal Boissel. Marie Napoli et Pierre Paresys
- trésorier : Philippe Gasser et Claire Gekiere tant que trésorier adjoint.
- secrétaire : Martine Bourlier et secrétaire adjoint : Olivier Boitard

L'USP a diffusé vingt et un communiqués et plusieurs communiqués communs avec d'autres syndicats ou autres organisations. Elle a appelé à plusieurs manifestations et mouvements de grève.

Concernant nos appartenances et nos liens

- Nos liens avec le SMG sont toujours importants, mais nous n'avons pas eu l'occasion de nous rencontrer régulièrement comme nous en avons le projet et nous n'avons pas pu participer au congrès du SMG en décembre sur le thème « le numérique en santé est-il vraiment un progrès ».
- Des membres de l'USP participent aux activités de la revue *Pratiques*.
- Toujours membre de la CPH (Confédération des praticiens hospitaliers) qui avec Avenir hospitalier fait partie de l'intersyndicale Avenir Praticiens Hôpital.

Pierre Paresys a pu représenter l'USP lors du séminaire de l'APH à Quiberon en octobre 2021. Lors de ce séminaire, il a été question de souffrance au travail, du burn-out des médecins hospitaliers. La question des élections l'année prochaine devra être évoquée.

Il a été décidé d'envoyer les documents de l'APH aux adhérents afin qu'ils soient informés des réflexions.

Delphine Glachant et Pierre Paresys devaient pouvoir bénéficier d'un temps syndical remboursé à leurs hôpitaux car suite au Ségur, les intersyndicales ont obtenu 18 ETP pour leurs représentants syndicaux correspondant à 6 pour APH dont 2 pour la CPH. Dans cette répartition, il était prévu 0,2 ETP pour l'USP qui finalement s'est réduit à 0,1 ETP pour l'USP malgré notre opposition.

L'APH participe au suivi du Ségur et est en pointe concernant la question des statuts et de la gouvernance. Nous n'en partageons pas toujours les propositions.

- Delphine Glachant, Pascal Boissel représentent l'USP et Pratiques de la Folie au Conseil national professionnel de psychiatrie.

- Delphine Glachant et Pierre Paresys participent aux travaux de la commission nationale de psychiatrie.

- L'USP est toujours membre d'ATTAC, participe à plusieurs collectifs (Convergence nationale des collectifs de défense et développement des services publics, Coordination des comités de défense des maternités et hôpitaux de proximité, Collectif des associations citoyennes, Collectif « notre santé en danger » qui a rejoint la Convergence et réseau européen pour une santé mentale démocratique...). Appel pour construire la sécurité sociale du XXI^e siècle porté par la Convergence, sur la psychiatrie, participation de Philippe Gasser au débat sur la psychiatrie à l'université d'été des mouvements sociaux et de plusieurs membres du CN aux débats à la fête de *l'Huma*.

- Cette année encore, plusieurs membres du CN ont été très actifs au sein du « Printemps de la psychiatrie » et été présents aux réunions de préparation des assises citoyennes du soin psychique et à l'AG qui s'est tenue le 29 mai 2021. Il y a 15 jours, ces assises ont permis de réunir plus de 500 personnes et ont été l'occasion de débats riches et de plusieurs communiqués et projets.

- Participation de Claire Gekiere au débat général consacré à l'attaque actuelle contre les libertés fondamentales lors du dernier congrès du Syndicat de la magistrature en novembre 2021.

- L'USP a participé au deuxième livre du CEP-E (Collectif construire ensemble la politique de l'enfance) *Enfance l'état d'urgence nos exigences pour 2022 et après* paru il y a quelques mois.

Cette année l'USP a participé à différents mouvements et actions :

- Soutien à Mathieu Belhassen qui, après avoir dénoncé la situation des patients de son service enfermés à clef sous prétexte d'un cluster et en avoir informé la contrôleuse générale des lieux de privation de libertés donnant lieu à une recommandation de sa part, a été l'objet de mesures de représailles ainsi que deux cadres de son service.

- A l'initiative de l'appels des appels, des 39 et du Printemps de la psychiatrie en réaction à l'arrêt du 10 mars et au projet de loi sur l'ordre des psychologues, une réunion s'est tenue à l'AERI en mai 2021.

- A l'occasion des Assises de la psychiatrie et de la santé mentale des 27 et 28 septembre décidées par Emmanuel Macron, l'USP a été partie prenante de la mobilisation devant le ministère, le même jour les psychologues étaient mobilisés pour porter leurs revendications.

- Mouvements de grève et manifestations pour dénoncer la situation dans les hôpitaux et, plus généralement, dans la fonction publique (mouvement du 15 juin 2021 pour la santé et la défense de la fonction publique, appel à la journée du 4 décembre 2021 suite à la fermeture de l'hôpital de Mayenne et à la suppression de lits dans de nombreux hôpitaux à l'initiative de la CNCDHMP, minute de silence dans les hôpitaux pour manifester contre la mort programmée de l'hôpital public, actions dans le médico-social, journée interprofessionnelle pour les salaires et les retraites le 27 janvier, journée du 19 mars à l'appel du Printemps des services publics qui réunit des collectifs, associations et syndicats).

- Participation à la manifestation du 18 novembre à l'initiative du collectif des CMPP.

Plusieurs membres du CN ont été interviewés par des journalistes avec des conséquences qui ont pu être problématiques pour notre présidente.

- Sur le plan international, nous avons été alertés par la situation d'Italiens risquant d'être extradés par Paul Brétécher.

Durant cette année plusieurs sujets ont été abordés lors des conseils nationaux :

- Projet de formation par l'Ardeur, mouvement d'éducation populaire politique
- Réflexion sur l'avenir les Pratiques de la Folie. Le projet d'inviter Franck Chaumon à ce sujet ne s'est pas concrétisé.
- Echanges concernant la situation dans les hôpitaux et l'accès aux soins autour de la question de la vaccination et du pass sanitaire. Situation très variable en fonction des directions et de certains médecins, les communiqués du SPH et de l'Ordre des médecins permettant de faire évoluer certaines décisions. La suspension de soignants a pu créer des difficultés dans certains services. Le pass risquant de poser problème pour l'accès aux soins un communiqué a été envisagé en octobre.
- La réforme du financement de la psychiatrie qui s'applique à partir de janvier 2022 a été l'occasion de débats autour de la question de l'impact de cette réforme puisque, le budget restant constant, il y aura vraisemblablement peu de changement sur le plan budgétaire, c'est plutôt sur le plan idéologique que les changements seront importants. Certains syndicats ont soutenu cette réforme ce qui n'est pas le cas de l'USP.
- Question autour du nombre important de mouvements, actions avec le risque de l'éparpillement. Plusieurs appels (« Plus jamais ça », collectif « les jours heureux », appel des collectifs pour refonder le service public hospitalier, etc.) ont vu le jour. Pour éviter l'éparpillement, il semblerait nécessaire de faire le point sur ces différentes initiatives qui signent une colère et un désir de changement en rapport avec l'ampleur de la crise où la question de la santé s'est révélée centrale.
- Concernant la refonte du statut unique de praticien hospitalier, avec la question des entretiens annuels par exemple avec lesquels nous ne sommes pas d'accord car rétablit la hiérarchie. Le dernier communiqué de l'USP y est consacré.
- Lors de plusieurs CN, les difficultés en pédopsychiatrie ont été évoquées telles que les regroupements de CMP dans certains territoires comme au CHANGE (centre hospitalier Annecy Genevois). Anne Delègue a écrit une lettre à l'ARS a été soutenue par l'USP.
- Concernant la question de la contention et l'isolement dont l'article la réglementant a été voté dans le cadre de la loi de financement de la SS en janvier 2022, après avoir été à l'étude au Conseil constitutionnel, a fait l'objet d'échanges lors de plusieurs CN et a été l'occasion d'évoquer les autres lieux de privation de liberté comme les chambres d'apaisement dans certains établissements médico-sociaux..
- Il a été question de la situation de plusieurs membres du CN qui ont subi des agressions difficile de défendre certaines positions.
- Plusieurs membres du CN et la secrétaire Marie-Odile Herter toujours aussi efficace ont travaillé à la réfection du site de l'USP qui a fait peau neuve.